

POUR UN SERVICE PUBLIC RÉVOLUTIONNAIRE ET AUTOGÉRÉ



Communiqué du 20 avril 2020:

Face à la crise sanitaire sans précédent, de nombreux.ses travailleur.ses du service public (titulaires ou contractuels.les) sont quotidiennement à leur poste dans les collectivités et établissements publics. Que ce soit dans le secteur de la Santé, du Social, de l'Emploi, de la Formation, de l'Éducation ou de la Territoriale, le service public est assuré par des professionnel.les engagé.es sur le terrain et en télétravail. Mais il est mensonger de faire croire que les missions de services publics peuvent entièrement se poursuivre. Sans compter que l'objectif annoncé de reprise le 11 mai reste complètement illusoire.

Dans certains endroits du territoire, les protections sont insuffisantes et/ou les gestes barrières sont impossibles à mettre en œuvre du fait de la nature des missions. À chaque fois, nous appelons les agents à exercer leur droit de retrait et à nous contacter. Il est fondamental, encore plus durant cette période, de ne pas rester isolé.es face à la hiérarchie.

Le manque de préparation de l'État et des collectivités est flagrant, en témoignent les réquisitions de matériel qu'ont subi certaines collectivités territoriales ces derniers jours. Les coupes budgétaires et suppressions de postes entamées ces dernières décennies ont déstructuré et fragilisé les services entraînant des risques tant pour la population que pour les agents publics.

LE CAPITALISME DÉTRUIT NOS VIES, DÉTRUISONS LE CAPITALISME !

Les mesures liberticides mises en place pour faire respecter le confinement montrent une nouvelle fois l'incapacité et la dangerosité de l'État à tenter de réguler nos vies. Il lui est plus facile de mettre des amendes que d'équiper de masques tous les personnels en poste sur les trois versants de la Fonction Publique.

C'est pourquoi les quatre Fédérations CNT couvrant le secteur public appellent à :

La titularisation sans condition de tous.les les précaires

La gestion directe des services publics par les travailleur.ses

Le dégel du point d'indice dans les salaires

L'augmentation des créations de postes

La protection pleine et entière de chaque agent public

La prise en charge intégrale du salaire en cas d'arrêt de travail



**Fédération
de Travailleurs.ses de
l'Éducation
fede-educ@cnt-f.org**

**Fédération
des Travailleurs.ses de la
Santé et du Sociale
fede.sante-social@cnt-f.org**

**Fédération
des Travailleurs.ses
Territoriaux
fttt@cnt-f.org**

**Fédération
des Travailleur.ses de
l'Emploi et Affaires Sociales
federation@cnt-tas.org**